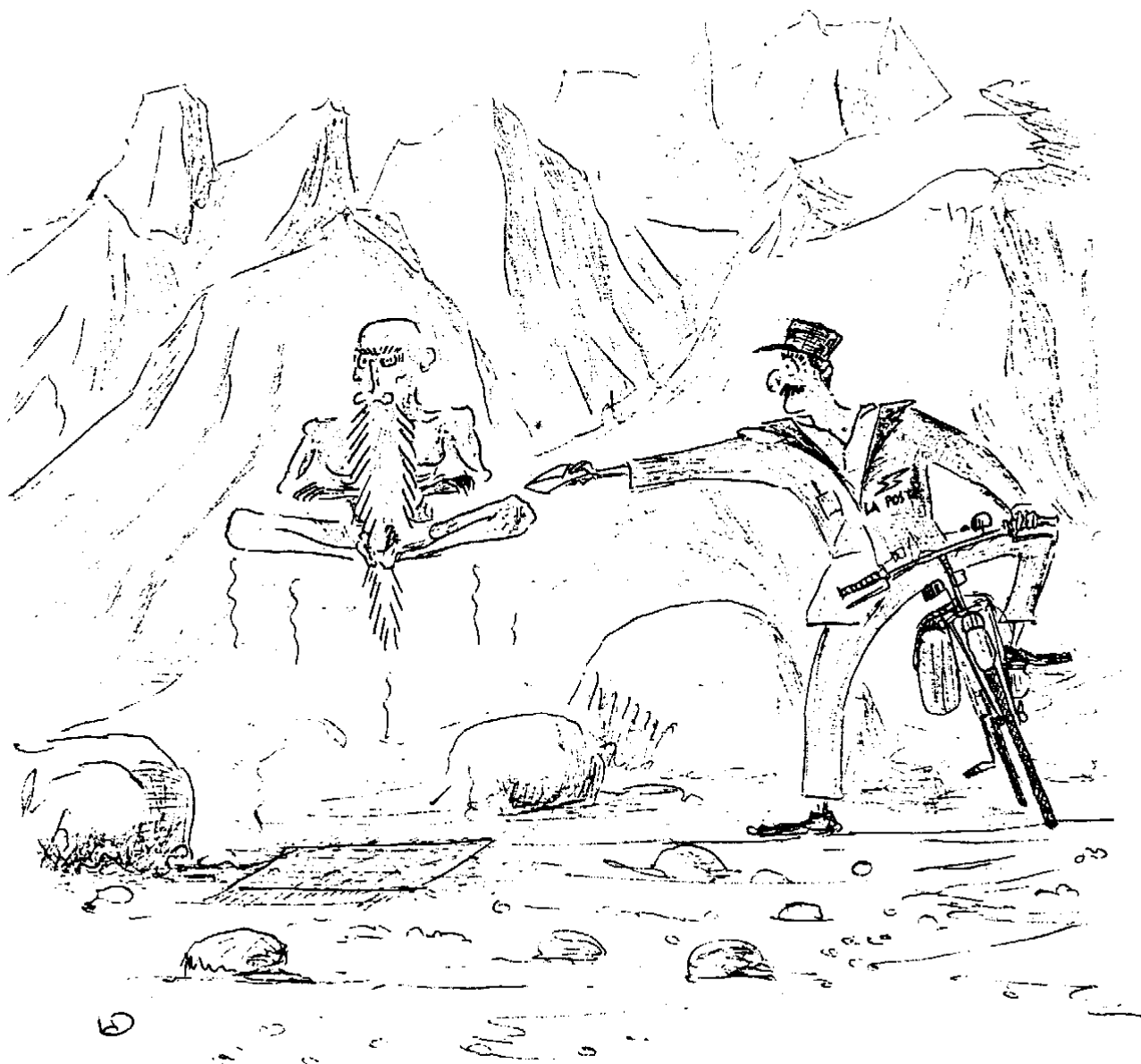


LE COURRIER DE L'ASCETE



N° 39

décembre 2013

décembre 2013

SOMMAIRE

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 AVRIL 2013.
 - COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2013.
 - NOUVEAUX MEMBRES.
-

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 AVRIL 2013.

La séance est ouverte à 14h 30' au CBGP, à Montferrier-le-Lez (34).

Membres présents physiquement : Yoan BRAUD, Bernard DEFAUT, Benoît DUHAZÉ, Xavier HOUARD, Stéphane JAULIN, David MORICHON, Didier MORIN, Stéphane PUISSANT.

Personnes invitées : Samuel JOLIVET (Directeur de l'Opie), Pascal DUPONT (Chargé de projet Insectes au SPN du MNHN).

Invité absent et excusé : Jean-Jacques BIGNON (Président de l'UEF)

Secrétaire de séance : Stéphane JAULIN.

1. *Approbation du compte-rendu du dernier CA.*

Vote. Le compte-rendu du dernier CA est approuvé à l'unanimité.

2. *Renouvellement du bureau.*

Vote. Bernard DEFAUT est reconduit aux postes de Président et de Secrétaire de l'Ascete.

David MORICHON est reconduit au poste de Trésorier de l'Ascete.

3. *Lieu, date et ordre du jour de la prochaine AG.*

Proposition : Centre les Isards à Py (66), le samedi 21 septembre 2013 à partir de 14 heures.

Vote. Il est décidé d'examiner cette proposition et de demander les disponibilités du Centre des Isards pour cette date.

L'ordre du jour sera le même que les années passées. L'AG sera prolongée par un débat sur le projet d'« Observatoire des Orthoptères de France métropolitaine ». Le dimanche et le lundi seront consacrés à des excursions.

4. *Quelles démarches pour obtenir le remboursement des frais occasionnés par la participation des adhérents aux activités de l'Ascete ?*

Proposition : A la dernière AG, il a été évoqué la possibilité que l'Ascete engage les démarches auprès de l'administration fiscale pour savoir si elle peut devenir une « association d'intérêt général ». Un des objectifs serait de permettre aux adhérents bénévoles de déduire de leurs impôts une partie des frais occasionnés lors de leurs activités au sein de l'Ascete (frais de déplacement, matériel...). Stéphane JAULIN et Didier MORIN se sont renseignés sur les démarches. Il s'agit d'une procédure de « rescrit fiscal » et l'Ascete pourrait prétendre à obtenir le statut d'« association d'intérêt général ».

5. *Suites à donner au compte-rendu de la première réunion sur l'observatoire des orthoptères de France métropolitaine.*

Le 1^{er} décembre 2012, certains membres du CA de l'Ascete se sont réunis en un groupe de travail dans le but de proposer un projet d'« Observatoire national des Orthoptères ». Les principaux objectifs de cet observatoire ont été définis alors et portent sur l'amélioration de la connaissance des Orthoptères (phénologie, répartition, enveloppe écologique...), la contribution à leur préservation (PNA, Listes rouges...) et la valorisation/diffusion de la connaissance sur ce groupe taxonomique. A terme, ce projet pourrait aboutir à la production de plusieurs documents tels qu'un Atlas des Orthoptères de France métropolitaine, la Liste rouge nationale UICN des Orthoptères et un Plan National d'Actions Orthoptères. A l'issue de cette réunion, un certain nombre de propositions ont vu le jour. Il avait été décidé de proposer au MNHN, à l'Opie et à l'UEF de s'associer à ce projet. C'est pourquoi des représentants de ces structures ont été invités à ce CA.

Vote. Il est décidé à l'unanimité de mettre au point ce projet d'Observatoire. Conformément à notre pratique habituelle, toutes les décisions prises aujourd'hui devront être validées en assemblée générale.

Les thèmes abordés sur ce projet d'observatoire des Orthoptères et les décisions sont les suivantes :

0. Les porteurs du projet.

0-1. Structures porteuses de projet.

Le projet d'Observatoire des Orthoptères de France métropolitaine reposera sur 3 (ou 4) structures collaborant étroitement entre elles et sous couvert d'une convention tripartite (ou quadripartite ?). Il s'agit de l'Ascete, de l'Opie et du MNHN (et de l'UEF ?).

0-2. Représentants des structures porteuses de projet.

Ce sont :

- * Y. BRAUD, B. DUHAZÉ, S. JAULIN, D. MORICHON pour l'Ascete,
- * P. DUPONT pour le MNHN,
- * S. JOLIVET pour l'Opie.

1. Objectifs concrets du projet.

1-1. Constitution d'une base nationale des Orthoptères (y compris l'outre-mer ?).

Il est décidé de créer une base de données nationale sur les Orthoptères de France métropolitaine. Elle s'appuiera sur le référentiel taxonomique de l'Ascete, qui servira à la rédaction du référentiel national taxonomique des Orthoptères élaboré conjointement par l'Ascete et le MNHN (intégration de ce référentiel dans la prochaine version de Taxref : V. 7.0).

Pascal DUPONT évoque la possibilité d'utiliser dans Taxref des codes « CD_NOM » non référents en l'état actuel des connaissances, mais anticipant de nouveaux taxons pressentis.

Il est décidé également de ne s'intéresser qu'à la faune de France métropolitaine pour le moment, mais que l'idée d'un travail similaire dans le futur sur la Faune des DOM-TOM n'est pas écartée

1-2. Réalisation d'un nouvel atlas de France métropolitaine (et d'outre-mer ?).

Suite à la décision en AG de 2004 de se lancer dans la réalisation d'un Atlas « points », Stéphane JAULIN et Bernard DEFAUT réceptionnent différentes bases de données Orthoptères, mais concentrées essentiellement sur les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Il est décidé de concrétiser le projet d'Atlas « points » à l'aide de coordinateurs dans les différentes régions. Il est aussi décidé de mettre à jour la liste des coordinateurs régionaux élaborée en 2004 lors de l'AG.

1-3. Réalisation d'une liste rouge (selon la méthode UICN ? Également pour l'outre-mer ?)

Nous tombons d'accord pour déplorer que certaines Listes rouges d'insectes sont officiellement réputées avoir été réalisées selon la méthode UICN, alors qu'en réalité elles l'ont été « à dire d'expert ».

S'agissant de notre projet sur les Orthoptères X. HOUARD et Y. BRAUD estiment qu'une base suffisamment riche en nombre de données, avec une couverture spatiale et temporelle importante, permettra d'utiliser le critère « A ».

P. DUPONT rappelle que le Muséum national d'Histoire naturelle est associé au Comité français de l'UICN pour réaliser les Listes rouges des espèces menacées en France, et que seules les listes rouges utilisant la méthodologie UICN seront validées.

Il est décidé de tenter la création d'une liste rouge IUCN dès que la base paraîtra suffisamment enrichie.

1-4. Mise au point d'un Plan National d'Actions pour les Orthoptères métropolitains.

Selon Xavier HOUARD, l'élaboration d'un Plan National d'Actions (PNA) émane toujours d'une demande du Ministère de l'Écologie. Elle correspond à une décision du ministère de s'engager davantage en faveur de la connaissance et de la préservation d'une ou plusieurs espèces animales ou végétales pour lesquelles les menaces sont avérées.

Il est décidé de produire dans les prochaines années les éléments permettant au Ministère de l'Écologie de statuer en faveur d'un PNA Orthoptères (Liste Rouge, Atlas...).

2. Statut des réalisateurs du projet (« bénévole » ou « salarié »), selon les postes de travail suivants.

2-1. Collecte des données sur le terrain.

La collecte de données est un travail qui peut reposer à la fois sur un travail de bénévole pour s'assurer d'un maximum de participants au projet, mais aussi sur celui de salariés lorsque des financements sont disponibles.

Le travail de collecte doit s'appuyer sur :

- une cellule « référentiel » chargée d'établir un référentiel taxonomique (incluant les taxons potentiels) accepté par tous. Cette cellule sera constituée par tous les membres du conseil d'administration intéressés : Y. BRAUD, B. DEFAUT, D. MORICHON, D. MORIN, S. PUISSANT.

- une cellule « *récolte des données et des échantillons* » chargée d'établir les informations à collecter (taxon, localisation, date, observateur et un certain nombre de paramètres écologiques...). Cette cellule sera constituée par les quatre porteurs de projets de l'Ascete.
- une cellule « *écologie* » chargée de produire la liste des paramètres biotiques et abiotiques à référencer dans la base et transmettre cette liste à la cellule « *récolte des données et des échantillons* ». Cette cellule sera constituée par les quatre porteurs de projets de l'Ascete.

Il est décidé de rédiger un protocole de collecte de données à l'échelle nationale et d'établir toutes les étapes et moyens humains nécessaires à la réalisation de la collecte.

2-2. Validation des données collectées.

La validation des données est l'étape indispensable à la rigueur scientifique du projet. Elle doit s'appuyer sur des comités de validation régionaux (composés de personnes reconnues compétentes en taxonomie par la communauté des orthoptéristes) et sur un comité de validation national, constitué par le conseil d'administration de l'Ascete. Elle peut s'inspirer des démarches existant en Suisse élaborées par le CSCF. Ces démarches s'appuient sur un certain nombre d'outils (grilles et filtres de validation) basés sur les difficultés de détermination des espèces, les exigences nécessaires à leur détermination, différentes demandes de validation et les méthodes de détermination.

Les porteurs de projet concevront les différentes grilles/filtres de validation en s'appuyant sur la liste des espèces difficiles de détermination élaborée lors de l'AG 2004. Ils reprendront et mettront à jour la listes des coordinateurs régionaux et de leur demander à terme de concevoir des comités de validation régionaux.

2-3. Mise en forme des documents produits.

Le projet d'Observatoire National des Orthoptères reposerait sur 3 (ou 4) structures collaborant étroitement entre elles et sous couvert d'une convention tripartite (ou quadripartite). Il s'agit de l'ASCETE, de l'Opie et du MNHN (et de l'UEF si accord). Les documents produits seront donc réalisés par les 3 (ou 4) structures, en fonction de leurs moyens techniques, humains et financiers.

2-4. Recherche des financements.

Il est décidé que l'Opie recherchera les financements avec l'aide de l'Ascete et du MNHN. Il faut pour cela écrire en amont le projet de manière détaillée.

Un minimum de 40 000 € / an serait nécessaire à l'embauche d'un salarié à plein temps, qui serait chargé en outre de diffuser les documents pédagogiques.

2-5. Animation du réseau.

L'animation du réseau national doit s'appuyer au départ sur le travail de personnes motivées à réaliser la phase de conception du projet. Ce groupe est constitué des quatre « *porteurs de projets* » relevant de l'Ascete: Yoan BRAUD, Benoît DUHAZE, Stéphane JAULIN & David MORICHON (administrateurs de l'Ascete ayant une bonne connaissance du réseau des réserves naturelles, des Conservatoires d'espaces naturels, des réseaux entomologiques [associations, bureaux d'études...]). Pascal DUPONT sera le correspondant pour le MNHN.

3. Quelle(s) structure(s) associée(s) à notre projet accueillera(en)t les éventuels salariés.

En fonction des besoins, il est décidé que les différentes structures porteuses du projet pourraient obtenir des financements afin de garantir des emplois salariés sur le projet.

4. Financement du projet.

4-1. Quelles structures sont susceptibles *a priori* de financer notre projet? (Ministère de l'Environnement ?, MNHN ?, ANDRA ?, AIEA ?). (Question subsidiaire : « *l'argent a-t'il une odeur ?* »).

Il est décidé de débattre en AG du problème déontologique de la sélection des financeurs. Il est décidé également que la porte reste ouverte à la collaboration de l'UEF sur ce projet.

5. Problèmes propres à la base de données.

5-1. Faut-il se doter d'un code de déontologie reconnaissant aux auteurs des données la propriété intellectuelle de ces données ?

Selon P. DUPONT la notion de « *propriété* » existe pour les bases de données, mais pas pour les données initiales.

Il est décidé que les animateurs rédigeront et proposeront le code de déontologie de l'Observatoire. Ce code doit reposer sur les notions de paternité, de diffusion, d'usage et de la nature des données (publiques ou non, confidentielles...).

5-2. Le détenteur ultime des données doit-il être un organisme public garantissant le libre accès de tous aux données ? Si oui, lequel ?

Il est décidé de débattre de ce sujet à la prochaine AG. Le MNHN et l'Opie suivent déjà à ce sujet le protocole du SINP qui vise à faciliter la diffusion au plus grand nombre des données récoltées dans le cadre d'un financement public, et à élaborer un standard d'échange de données (Données élémentaires d'échange : « DEE »).

5-3. Dans quels cas faudrait-il restreindre l'accès aux données ?

Il est décidé de débattre de ce sujet à la prochaine AG. Les notions de données privées et publiques seront abordées. Le MNHN travaille actuellement sur la notion de « *données sensibles* ».

5-4. Quels thèmes faudra-t-il renseigner dans la base de données de l'Observatoire national ?

Il est décidé de prendre les différents éléments du masque de saisie XLS de l'Ascete et ceux de la base de données CyberTracker mise au point par Benoît DUHAZÉ avec l'aide de Bernard DEFAULT.

Deux types de données pourront être récoltés :

- les données ponctuelles issues d'observations ponctuelles sur le terrain, de données de collections et de données bibliographiques,
- les données issues de protocoles de collectes, notamment celles issues de la méthode des relevés.

Les animateurs feront une proposition concrète pour la prochaine AG.

5-5. Qui alimentera cette base de données ?

Les collecteurs locaux (bénévoles !).

5-6. Comment se fera la validation des données ?

Voir le point 2-2 du présent CR.

5-7. Qui gèrera cette base de données ? (quelle structure ? Quelle[s] personne[s] ?)

Stéphane JAULIN propose que la base de données nationale soit une propriété collective entre les différents porteurs du projet et que cela soit débattu à la prochaine AG.

5-8. Quelle structure aura la responsabilité de la mise en œuvre des données pour la production des documents finaux ?

La responsabilité de la mise en œuvre pratique des données pour la production de documents finaux reviendra à la structure qui aura le salarié ; la responsabilité scientifique reviendra à l'Ascete et à l'Opie

5-9. Que faire de la base de données qui a servi à l'atlas national de 2003 ?

Pascal Dupont précise qu'il peut obtenir cette base du MNHN. Les données seront soumises à la grille de validation évoquée au point 2-2, et celles qui ne seront pas validées ne seront plus visibles sur le site de l'INPN.

En fin de séance, le bilan est fait des principaux axes sur lesquels travailler dans les semaines et mois qui viennent :

1. Convention multipartite
2. Architecture du réseau (identification des coordinateurs régionaux, etc.)
3. Référentiel taxonomique des orthoptères de France métropolitaine
4. Masque de saisie pour alimenter la base de données
5. Grille de validation des données d'observation
6. Code de déontologie du projet

6. Questions diverses.

Il n'y pas eu de questions diverses.

La séance est levée à 17h 50'.

- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2013.

La séance est ouverte à 14 h 45' au centre les Isards, Py (66360)

Président de séance : B. DEFAUT.

Secrétaires de séance : Benoît DUHAZÉ, Stéphane JAULIN.

1. Membres présents ou représentés.

9 adhérents sont physiquement présents : Bernard DEFAUT, Benoît DUHAZE, Jérémie, FÉVRIER, Stéphane JAULIN, Bastien LOUBOUTIN, David MORICHON, Didier MORIN, Raül PIMENTA, Jean-Louis PRATZ.

8 adhérents ont transmis un pouvoir valide : Jean-Pierre BESSON (pour Bernard Defaut)Loïc Defaut (pour David MORICHON), Baptiste Hubert (pour Raül PIMENTA), Christian Hugues (pour Didier MORIN), Michel Lepley (pour Bastien LOUBOUTIN), Jean-Michel LETT (pour Bernard DEFAUT), Michel Perrinet (pour Jérémie FÉVRIER), Sylvain Bonifait (pour B. DUHAZÉ).

D'autre part Jean-Louis PRATZ représente l'association CERCOPE, dont il est président.

Soit un total de 18 personnes physiques ou morales qui sont présentes ou représentées à cette assemblée générale ordinaire (soit 21% des 81 adhérents à jour de cotisation en 2013, et 21,5% des 79 adhérents à jour de cotisation en 2012).

2 Rapport moral et compte-rendu d'activités (par B. DEFAUT, sauf pour ce qui concerne le site internet).

2-1. Adhérents (tableau 1).

En 2012 nous avons enregistré 10 nouvelles adhésions, mais en même temps 16 adhérents n'ont pas renouvelé ; soit un solde négatif de 6, ce qui est étonnant (en réalité une adhérente a annoncé une régularisation prochaine, et il est probable qu'au moins un autre adhérent fera de même).

Pour 2013 nous avons déjà enregistré 11 nouveaux adhérents.

On peut distinguer cinq périodes dans l'évolution du nombre d'adhérents depuis l'origine.

- 1) À partir de la création (1994) les effectifs de l'ASCETE ont augmenté continuellement jusqu'à atteindre la cinquantaine en 1999.
- 2) De 1999 à 2003 un pallier s'est établi autour de ≈ 50 adhérents.
- 3) Il y a eu une brusque augmentation en 2004, débouchant sur un pallier à ≈ 60 adhérents de 2004 à 2006.
- 4) La progression a été régulière de 2007 à 2010, pour atteindre à la fin les 80 adhérents.
- 5) Depuis 2010 le nombre se maintient proche de 80 adhérents.

Tableau 1. Évolution du nombre des adhérents

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAUX	2013
Lors de l'AG	6	7	16	29	28	36	41	40	42	48	44	50	45	36	56	51	60	59	63		76
A la fin de l'année	6	18	33	42	46	52	54	48	49	51	58	58	61	64	67	71	79	85	79		≥ 81
arrivées	6	12	18	13	9	11	6	1	4	3	7	4	13	7	4	9	12	12	10	161	≥ 12
départs	0	0	-3	-4	-5	-5	-4	-7	-3	-1	0	-4	-10	-4	-1	-5	-4	-6	-16	-82	
solde	+6	+12	+15	+9	+4	+6	+2	-6	+1	+2	+7	0	+3	+3	+3	+4	+8	+6	-6	79	

2-2. Le « Synopsis des Orthoptères de France » (tableau 2).

Tableau 2. Vente du « synopsis des Orthoptères de France »

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAUX	2013
en souscription (80 F)	42	12																54	
à plein tarif (100 F, puis 120 F, puis 19 €)		52	35	48	29	5	11	2	10	4	11	13	6	6	9	18	1	260	0
TOTAUX par année	42	64	35	48	29	5	11	2	10	4	11	13	6	6	9	18	1	314	
TOTAUX depuis le début	42	106	141	189	218	223	234	236	246	250	261	274	280	286	295	313	314		

Un seul exemplaire a été vendu en 2012 (contre 18 en 2011 !), pour la bonne raison qu'il est épuisé (comme annoncé sur le site de l'ASCETE). Il devait être mis-à-jour en 2013, mais cela n'a pas été fait.

Faudrait-il le rééditer en l'état ?

Discussion : la majorité des participants estime qu'il vaut mieux attendre la nouvelle version.

2-3. Le mémoire « Cigales » (tableau 3).

Deux mémoires de Stéphane PUISSANT sur les Cigales de France ont été vendus en 2012 (et un en 2013). Il reste seulement un exemplaire en stock, mais un adhérent l'a réservé.

Lors de la dernière AG il a été décidé de mettre ce mémoire téléchargeable en ligne dès que le dernier exemplaire papier aura été vendu. Ce qui a été fait.

Tableau 3. Vente du « mémoire Cigales »

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAUX	2013
Exemplaires vendus	23	14	16	05	05	09	02	74	1
TOTAUX depuis le début	23	37	53	58	63	72	74		

2-4. L'« atlas UEF » (tableau 4).

L'Atlas a été imprimé début 2009 en 250 exemplaires, dont 210 attribués à l'ASCETE (180 au siège social, 30 chez Eric Sardet) ; sur ces 210 exemplaires, 50 nous ont été remis à titre gratuit.

Courant 2011 les derniers exemplaires du premier tirage ont été vendus, et en 2012 il a été procédé à un second tirage à 110 exemplaires, dont 48 ont été acquis par l'ASCETE (au prix unitaire de 12 €).

Nous avons vendu seulement 4 exemplaires en 2012 (mais déjà 8 en 2013).

Remarque : lors de la précédente AG il a été décidé d'attendre que ce nouveau stock soit écoulé avant de mettre en ligne des cartes actualisées.

Tableau 4. Écoulement de l'« Atlas UEF »

<i>Premier tirage</i>	2009	2010	2011	TOTAUX
Exemplaires donnés	54	3		57
Exemplaires vendus	101	26	26	153
TOTAUX depuis le début	155	29	26	210

<i>Second tirage</i>	2012	TOTAUX	2013
Exemplaires donnés			
Exemplaires vendus	4	4	
TOTAUX depuis le début	4	4	≥ 8

2-5. La revue (tableau 5 hors-texte, et tableau 6).

La vente de la revue hors-abonnement se maintient à un niveau soutenu depuis 2004, avec plus de 13 exemplaires vendus par an (par exception seulement 7 en 2009). Le record est atteint en 2011 avec 31 exemplaires vendus hors-abonnement. L'année 2013 ne fera pas exception, avec déjà 17 exemplaires vendus hors-abonnement.

Des détails sur le **tableau 5**.

Tableau 6. Les MOE en stock

désignation	prix unitaire	nombre d'exemplaires en stock	valeur du stock
tome 1 (1996)	15.00 €	7	105 €
tome 2 (1997)	15.00 €	5	75 €
tome 3 (1998)	15.00 €	8	120 €
tome 4 (1999)	15.00 €	8	120 €
tome 5 (2000)	15.00 €	4	60 €
tome 6 (2001)	15.00 €	5	75 €
tome 7 (2002)	22.00 €	7	154 €
tome 8 (2003)	22.00 €	11	242 €
tome 9 (2004)	22.00 €	0	-
tome 10 (2005)	22.00 €	16	352 €
tome 11 (2006)	22.00 €	15	330 €
tome 12 (2007 ¹)	22.00 €	11	242 €
tome 13 (2008)	22.00 €	11	242 €
tome 14 (2009 ²)	22.00 €	4	88 €
tome 15 (2010)	22.00 €	16	352 €
tome 16 (2011)	25.00 €	25	550 €
tome 17 (2012)	25.00 €	38	836 €
TOTAUX		(191)	3 943 €

¹ Mais paru en février 2008

² Mais paru en mars 2010.

Par ailleurs le stock des exemplaires disponibles à la vente aujourd'hui (VIII 2013) représente une valeur de près de 4 000 € (**tableau 6**, ci-dessus).

Discussion :

Les modifications suivantes ont été prises lors de l'AG précédente.

1. À partir du tome 18, établir le nombre d'exemplaires à imprimer sur la base suivante : nombre d'adhérents + les 10 exemplaires du dépôt légal + 10 exemplaires pour la vente hors-abonnement.
2. Mettre en ligne dès maintenant les articles des neuf premiers tomes.
3. Mettre en ligne les articles des tomes suivants dès qu'il ne restera plus en stock que huit à dix exemplaires papier.

→ Le tableau 6 montre que le tome 14 pourrait être mis en ligne (il reste 4 exemplaires en stock).

Les participants s'accordent sur un tirage à 120 exemplaires pour le MOE 19 (2014).

2-6. Le site Internet (par S. JAULIN).

En 2013, le site web de l'ASCETE comprend 30 pages, 143 fichiers téléchargeables (57 en 2012), 150 photos et une 40aine d'icônes et de dessins.

Le nombre de visites (tableaux 7 et 8, hors-texte).

Le nombre de visiteurs uniques consultant notre site a fortement augmenté cette année. En moyenne, cette année, 4 665 visiteurs sont venus surfer sur nos pages Web chaque mois. Un visiteur est comptabilisé uniquement lorsqu'il ouvre plus d'une page et qu'il ne s'écoule pas plus de 30 min entre chacune des pages.

Comme par le passé, les mises à jour contribuent à augmenter le nombre de visites les mois suivants. Cette année, la mise en ligne des articles de MOE jusqu'au tome 9 a contribué fortement à l'augmentation du nombre moyen de visites.

Les liens vers le site (tableau 9, hors-texte).

70 % des visiteurs viennent directement sur notre site (soit en saisissant l'adresse directement, soit depuis leurs favoris ce qui traduit une certaine habitude de consultation chez ces utilisateurs), 19% proviennent de sites externes (avec des liens vers notre site) et 12% à partir de moteurs de recherche.

Les sites/moteurs de recherche renvoyant le plus d'internautes vers notre site sont : google.fr, insecte.org et google image.

Origine de nos visiteurs (tableau 10, hors-texte).

Depuis la création du site, la grande majorité des visiteurs proviennent de France et des pays francophones. Une version du site en anglais est à envisager afin d'augmenter le nombre de visiteurs anglophones. Cela avait été évoqué lors de l'assemblée générale de 2011 et en 2012, mais n'a pas encore été mise en œuvre faute de temps.

Pages les plus populaires (tableau 11)

Le mémoire sur le Cigale de S. Puissant et la carte de végétation sont les documents les plus consultés. Ensuite, viennent la Faune de France de Chopard et différents articles de MOE.

Tableau 11. Pages les plus populaires du site internet en 2012-2013

Pages populaires	Nombres ouvertes	%
/accueil.html	28 275	16,07%
/pdf/ME_01_DEFAULT_Climagramme.pdf	17 233	9,80%
/pdf/PUISSANT_2006_Cigales.pdf	16 945	9,63%
/pdf/L.CHOPARD(FdeFr56)Orthopteroïdes.pdf	16 690	9,49%
/pdf/ME_07_PUISSANT_Mantet.pdf	12 253	6,97%
/vegetation.html	4 287	2,44%
/pdf/ME_06_DEFAULT_PNR_Grands_Causse.pdf	3 114	1,77%

Les mises à jour 2013 :

Les mises à jour suivantes ont été réalisées cette année :

- Pages « Accueil » et « Actualités » : Liste Orthoptères de France avril 2013, Adhésion 2013, Réimpression de l'Atlas UEF et Mémoire Cigale.
- Page « Présentation » : Bulletin d'abonnement 2013 à télécharger.
- Page « Téléchargements » : Liste Orthoptères de France avril 2013.
- Page « Adhésion » : Bulletin 2013 à télécharger.

Les perspectives en 2013-2014 :

- Changement du système de gestion de contenu (DRUPAL ou DOKUWIKI) afin que les membres du CA puissent participer aux mises à jour du site déjà prévu en 2011, mais non mis en œuvre faute de temps.

- Intégration de la Guyane française au site de l'ASCETE (Bibliographie, liste des Orthoptères...), déjà prévu en 2011, mais reportée en 2014.
- Mise en ligne des pages « Orthoptères de France » avec cartes UEF et photos qui sont en cours de réalisation, mais mises en ligne après épuisement du stock d'exemplaires réimprimés en 2012.
- Mise en ligne de la Base de recueil de données Orthoptères pour CyberTracker prévue en fin d'année 2013.
- Faire une version du site en anglais.
- Mettre l'adresse du site sur MOE.

Vote final : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier (tableau 12) (préparé par B. DEFAULT).

COMPTE DE RÉSULTATS pour l'exercice 2012 :

Définitions :

« Vente du synopsis », « vente de la revue », « vente du mémoire Cigales », « vente de l'atlas UEF » : les sommes indiquées incluent les frais d'envoi (réglés à la commande par le client). Le prix de vente de l'atlas varie de 15.00 € (contributeurs et membres de l'ASCETE, sans frais de port) à 24.50 € (acheteurs étrangers, avec frais de port).

« Services extérieurs » : fabrication du MOE 17

« Frais exceptionnels » : remboursement à B. Duhazé des frais engagés (24.36 €), et consommations (130.00 €).

Tableau 12. Les mouvements sur le livre de comptes en 2012

Mouvements en 2012			
CREDIT		DEBIT	
Adhésions et abonnements	1 508.00	Fournitures de bureau	-
Vente de 1 synopsis	22.65	Frais postaux	624.30
Vente de la revue hors abonnement	295.15	Services extérieurs	1 476.60
Vente de 2 mémoires Cigales	83.00	frais exceptionnels	154.36
Vente de 4 Atlas UEF	72.00	Cotisation UEF (2011)	-
Pages couleurs MOE	-	Hébergement du site internet	-
		Charges sociales	740.00
TOTAL :	1 980.80	TOTAL :	2 995.26
TOTAL :	1 980.80	TOTAL hors « charges sociales » :	2 255.26

SOLDE DÉBITEUR : - 274.46 €

Commentaires :

Le reliquat de charges sociales (740 €) doit être mis en dehors du solde débiteur, car il a été entièrement financé antérieurement, dans le cadre de l'embauche de Stéphane Puissant.

Non compté ce reliquat, le solde des mouvements en 2012 est quand même légèrement débiteur : 274.46 €. Cela s'explique en partie par l'achat d'un lot de 100 enveloppes pré-timbrées (pour bénéficier de tarifs réduits : 428 €), en avance, tout compte fait, sur les envois de 2013 (tous les exemplaires des MOE 18 ont été envoyés avec ces enveloppes, et il en reste même encore une dizaine).

Il faut ajouter à ce résultat comptable le solde de trésorerie créditeur au 31 XII 2011 de 4 361.68 euros (3 920.59 euros sur le compte et 441.09 euros dans la caisse) ; et il faut encore ajouter la réserve de **2 714.75 €** placée sur le livret A (31 XII 2012). La situation financière de l'ASCETE paraît plutôt saine.\$

En réalité elle ne peut être jugée saine que si les frais fixes (fabrication de la revue + frais d'envoi de la revue aux abonnés + assurance + hébergement du site internet + cotisation UEF) sont couverts par les rentrées fixes (cotisations + règlement des pages couleurs de la revue). Le tableau 13 résume la situation actuelle :

Tableau 13. Balance des frais fixes et des rentrées fixes

	Frais fixes	Rentrées fixes
	Fabrication du MOE 18 (130 ex.) : 1 834 €	Règlement des 31 pages couleurs du MOE 18 : 310 €
	Envoi postal de 85 exemplaires de revue : 85 x 4.30 € = 366 €	Cotisations réglées par 85 adhérents : 1 700 €
	Hébergement du site internet : 90 €	
	Cotisation UEF : 90 €	
	Assurance MAIF (à partir de 2013) : 150 €	
TOTAL	2 530 €	≈ 2 000 €

Pour équilibrer les comptes annuels il faudrait donc trouver à peu près 500 €. On ne peut guère compter que sur la vente du stock de la revue et du stock des atlas UEF, éventuellement sur une réédition du synopsis, éventuellement sur une augmentation des cotisations.

Le stock des MOE représente un avoir potentiel de 4 000 €, on l'a vu plus haut (sans compter le futur reliquat de 2013). On a vendu les MOE hors-abonnement pour 740 € en 2011, mais seulement pour 300 € en 2012.

Le stock des atlas UEF représente un avoir potentiel de $36 \times 18 \text{ €} = 648 \text{ €}$.

Une augmentation des cotisations de 6 € permettrait à lui seul de boucher le manque : $85 \times 6 \text{ €} = 510 \text{ €}$.

On pourrait essayer un mixte de ces solutions. En tous cas, il faut être vigilant.

Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. Montant des cotisations.

Depuis l'AG de 2011, les tarifs sont les suivants :

Tarif des cotisations individuelles.

- **5 euros** pour l'adhésion simple et **15 euros** pour l'abonnement à la revue, celui-ci impliquant l'adhésion (adhésion + abonnement = **20 euros**). Mais les numéros sont vendus aux non-adhérents au tarif de 15 euros pour les tomes 1 à 6, 22 euros pour les tomes 7 à 15.

Tarif des cotisations des personnes morales (associant obligatoirement adhésion et abonnement).

- Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 : **20 euros**, correspondant à l'envoi d'un numéro. Mais il y a possibilité de recevoir deux numéros en réglant une cotisation de **35 euros**, et trois numéros en réglant une cotisation de **50 euros**.

Vote : il est décidé à l'unanimité de maintenir le montant actuel d cotisations.

5. Composition du Conseil d'Administration (tableau 14, hors-texte).

Suite à l'AG 2012 le conseil d'administration comprenait 11 membres : B. DEFAUT (président), L. DEFAUT, V. MAURIN, D. MORICHON (trésorier), S. JAULIN, E. SARDET, B. DUHAZE, Y. BRAUD, D. MORIN, S. PUISSANT X. HOUARD.

E. SARDET a démissionné fin 2012.

Renouvellement.

L'article 13 de nos statuts prévoit que « *après épuisement de l'ordre du jour* (de l'assemblée générale) *il est procédé au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants* », et l'article 11 prévoit que les membres sont « *élus pour 3 années par l'Assemblée Générale* ».

Le **tableau 8** montre que L. DEFAUT, V. MAURIN, D. MORICHON et B. DUHAZÉ doivent remettre leur mandat en jeu.

L. DEFAUT accepte de se représenter si cela lui est demandé.

V. MAURIN n'a pas exprimé le souhait de prolonger son mandat.

D. MORICHON et B. DUHAZÉ se représentent.

Vote : D. MORICHON et Benoît DUHAZÉ sont réélus à l'unanimité.

6. Point sur les articles prévus pour le tome 19 des MOE.

A l'heure actuelle, et *a priori*, nous envisageons pour le tome 19 :

1. Taxonomie. Nomenclature. Phylogénie.

La fin de l'article de B. DEFAUT sur la biométrie des types de Caelifères. Une note de lecture par B. DEFAUT concernant un article récent sur le genre *Sphingonotus*. Une clef de détermination des espèces de *Pyrgomorpha* au Maghreb par B. Defaut. Un article sur la distinction d'*Acrotylus insubricus* et *Acrotylus patruelis* en Meseta Marocaine occidentale par B. Defaut & S. Puissant.

2. Chorologie. Écologie. Bioclimatologie.

Une actualisation de l'atlas UEF par B. DEFAUT & Y. BRAUD. Catalogue critique des orthoptères de la RN de Bagnas (34), et de la RN des Gorges du Gardon, par S. JAULIN (peut-être avec un volet entomocénétique). Espèces nouvelles pour l'Aquitaine par B. DUHAZÉ et coll. Catalogues de la RN de l'Étang de Cousseau (33) par B. DUHAZÉ. Catalogue commenté des O. du Plateau d'Argentine (24) par B. DUHAZÉ. Données nouvelles sur le Mont Coronat par D. MORICHON. Observatoire des Orthoptères des RN Catalanes par D. MORICHON (et cosigné ?). Inventaire orthoptérique des parcs urbains de la Petite Couronne de la région parisienne, par Xavier HOUARD et Florence MERLET. Inventaire des Orthoptères de Païolive par Didier MORIN

3. Éthologie (régime alimentaire ; comportement acoustique ; reproduction ; phénologie ; pullulations)

(...)

4. Vulnérabilité. Gestion / protection des milieux.

(...)

5. Entomocénétique.

Une étude sur les synusies orthoptériques de Dordogne par Bernard DEFAUT et Benoît DUHAZÉ

6. Brèves notes faunistiques

Actualisation du catalogue UEF pour le Sud-Est de la France et la Corse par Yoan BRAUD, Xavier HOUARD et Julien BARATAUD.

7. Biographies

Évolution des connaissances portant sur la faune des Orthoptères de France par B. DEFAUT et D. MORICHON

8. Cadre bioclimatique

(...)

9. Outils (logiciels ; matériel)

(...)

10. Erratum, addendum

(...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

DÉBATS ET EXPOSÉS

Comme convenu en conseil d'administration, et comme à l'accoutumée, l'assemblée générale a été prolongée le samedi après-midi par un débat et un exposé.

1. Point sur le projet d'une assemblée générale dans le Maestrazgo (B. DEFAULT).

En prolongement à l'assemblée générale de l'année passée (2012) j'avais présenté les unités géographiques du Bas-Aragon / Maestrazgo, et les synusies orthoptériques connues. À la suite de quoi il a été souhaité unanimement l'organisation d'une AG dans cette région, « associée à des excursions pendant une ou deux semaines, mais sous réserve que nous obtenions une autorisation de récolte pour tous les participants. La période serait a priori les semaines 2 et 3 de septembre. On peut envisager une participation de 15 à 25 personnes. »

Au cours d'un nouveau séjour dans le secteur, en juin 2013, j'ai exploré plusieurs possibilités d'hébergement. L'une d'elles est très préférable aux autres, parce que la situation géographique est excellente et parce que les prix sont les plus modestes que j'ai rencontrés : une demi-pension à 30 € / jour, vin et café compris, à Las Cuevas de Cañart, un joli petit village du Maestrazgo.

- à l'endroit-même où on prendrait les repas il y a 5 chambres avec 2 lits individuels, et 2 chambres avec 1 lit à deux places.

- Mais on peut compléter si nécessaire par un hébergement nocturne dans une « Casa rural » (= gîte rural), qui appartient à la même famille, et où il y a 3 lits à 1 place et 1 lit à 2 places.

Soit au total un couchage possible pour 19 personnes, dont 3 couples.

Pour une AG en septembre ou octobre 2014 il suffira de réserver fin juin ou début juillet.

Par ailleurs je suis entré en contact avec la direction de la *Société entomologique aragonaise* pour l'obtention d'autorisations de capture. A priori il n'y aura pas de problème, vu qu'il n'y a pas de Parc National ni de Parc Naturel dans le secteur (seulement deux Parcs Culturels). Il faudra seulement s'engager à établir la liste de ce qui aura été réellement capturé ou observé.

J'ai annoncé une vingtaine de participants, pour une semaine ou deux.

Discussion.

Compte-tenu des emplois du temps des participants, il est envisagé de repousser cette AG en 2015, mais avec déjà une première visite préparatoire des membres du CA entre le 6 et le 15 juin 2014.

(L'AG 2014 sera organisée par Stéphane JAULIN dans les Hautes-Alpes, à Villar-d'Arêne).

2. Point sur la mise en chantier d'un observatoire national des Orthoptères

S. JAULIN résume la discussion lors du CA du 13.04.2013 à laquelle les membres du CA, S. Jolivet (directeur de l'Opie) et P. Dupont (chargé de mission au SPN du MNHN) ont participé (cf. compte rendu du CA du 13.04.2013 en annexe). Au cours de ce CA, plusieurs sujets ont été abordés et pour lesquels des décisions doivent être prises en AG et/ou par la CA :

- Choix du nom du projet ;
- Porteurs du projet ;
- Objectifs concrets du projet ;
- Statut des réalisateurs du projet ;
- Validation des données collectées ;
- Animation du réseau ;
- Gestion de la base de données.

En raison de la lourde charge de travail des personnes coordinatrices du projet, il a été établi une feuille de route jusqu'à la prochaine AG afin d'avancer sur celui-ci :

- Mise en place de la cellule « référentiel » chargée d'établir :
 - un référentiel taxonomique (incluant les taxons potentiels) accepté par tous,
 - de faire une liaison de ce référentiel avec le référentiel du MNHN (TaxRef),
 - de construire un référentiel incluant les synonymies récentes afin de faciliter le travail de la saisie.
- Mise en place de la cellule « validation des données » chargée d'établir pour chaque taxons :
 - une grille portant les exigences de validation (collection, photo)

- les méthodes de détermination (main, vue, chant...)
 - les difficultés de détermination
-

NOUVEAUX MEMBRES

LOUBOUTIN Bastien

Résidence du Bois d'Alco
1, rond-point d'Alco, app^t 45
34080 Montpellier

GURCEL Kevin

9, rue Marius Ferrero
74000 Annecy

THOMAS Jean-François

8, rue Hector Berlioz
69100 Villeurbanne

DELON Esteban

(Bureau d'études *Entomo-Logic*)
240, rue de Cumènes
54230 Neuves-Maisons

OPIE

Maison des Insectes
chemin rural n°7, BP 30
78041 Guyancourt cedex

LERCH Alexandre

(Bureau d'études *Biotope*)
22, Bd du Maréchal Foch
34140 Mèze

SANNIER David

31, rue Carnot
34510 Florensac

PERRINET Michel

(*Symbiose Environnement*)
11bis la Torricière
86800 Liniers

BÉTARD François

3, rue Fernand Léger
91190 Gif-sur-Yvette

BOUKLI HACENE Sofiane Ahmed

Lot n° 502, les dahlias
Kiffane
13000 Tlemcen, Algérie

BÉLENGUIER Luc

123, av. Joseph Claussat
Bâtiment D
63400 Chamalières

PINCZON DU SEL Nicolas

Maison Demilune
938, av. du général Leclerc
47000 Agen

CATIL Jean-Michel

Au Moulin
32120 Saint-Antonin

DERREUMAUX Vincent

69, chemin de Bourgnanen
84550 Mornas

BERTHELOT Stéphane

3, rue George Sand
38130 Echirolles

Tableau 5. Vente de la revue *MOE* hors abonnement

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAUX	2013
tome 1 (1996)	.	7	4	2	.	1	3	.	2	2	2	1	1	1	2	1	-	29	1
tome 2 (1997)		4	3	2	.	2	.	.	1	1	3	.	1	.	1	2	1	21	2
tome 3 (1998)			1	4	.	1	1	.	1	1	3	.	1	.	1	1	-	15	1
tome 4 (1999)				6	1	.	.	.	1	1	2	2	1	.	1	1	-	16	1
tome 5 (2000)					1	2	.	.	2	2	2	3	1	.	1	4	1	19	1
tome 6 (2001)						6	1	1	2	2	2	4	1	.	2	2	1	24	1
tome 7 (2002)							.	1	2	4	2	3	3	1	4	1	1	22	1
tome 8 (2003)								.	3	1	3	2	3	1	2	1	1	17	1
tome 9 (2004)									.	2	3	1	3	.	2	1	-	12	1
tome 10 (2005)										.	5	1	3	1	1	1	-	12	1
tome 11 (2006)											.	1	3	1	2	1	-	8	1
tome 12 (2007)												.	4	1	4	2	1	12	1
tome 13 (2008)													.	1	3	1	1	6	
tome 14 (2009)														.	2	4	2	8	1
tome 15 (2010)															.	4	1	5	1
tome 16 (2011)																4	3	7	1
tome 17 (2012)																	1	1	1
TOTAUX par année	0	11	8	14	2	12	5	2	14	16	27	18	25	7	28	31	14	232	≥ 17
TOTAUX depuis le début	0	11	19	33	35	47	52	54	68	84	111	129	154	161	187	218	232		

Tableau 7. Nombre de visiteurs du site internet

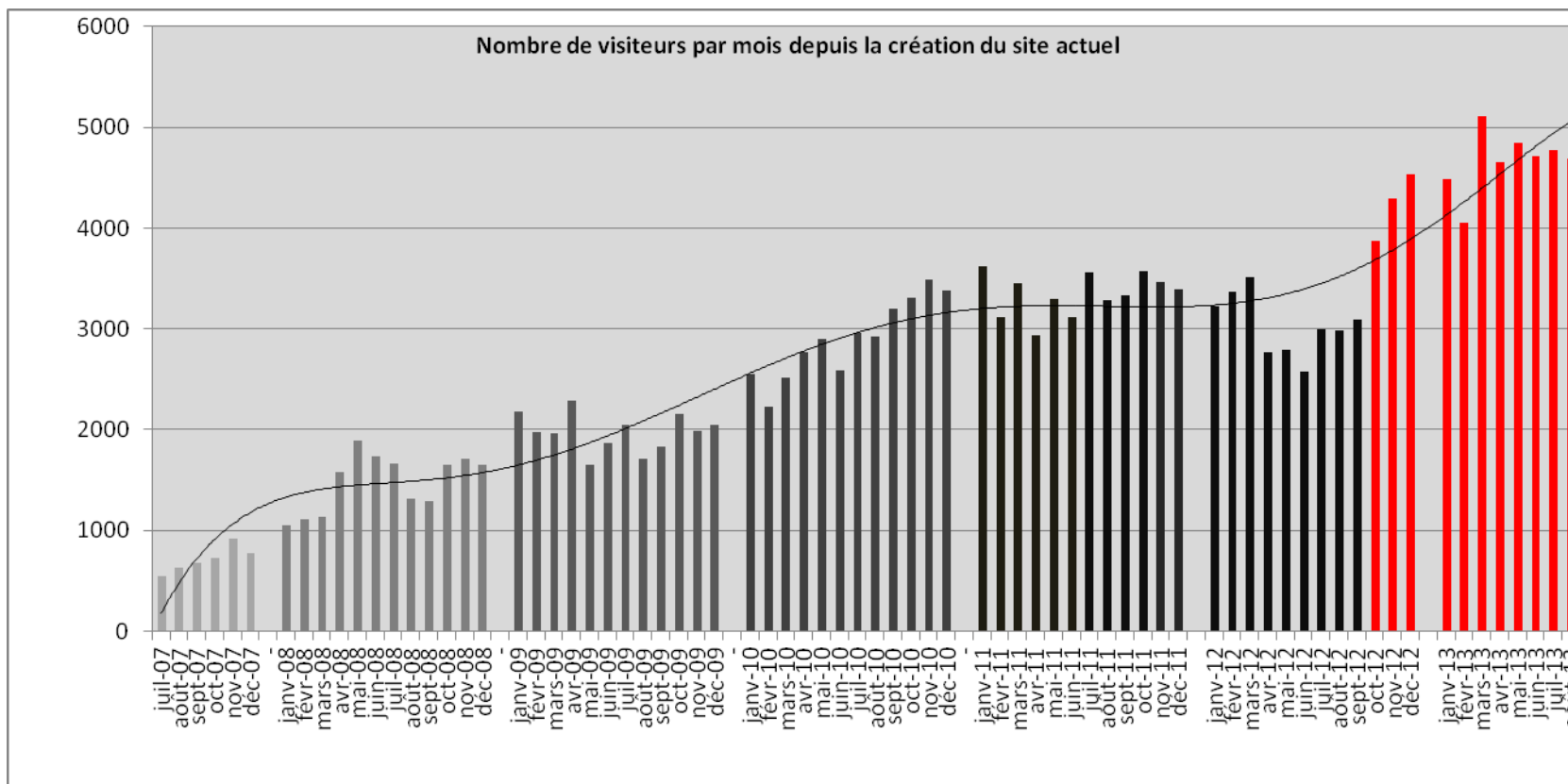


Tableau 8. Nombre moyen de visiteurs par mois

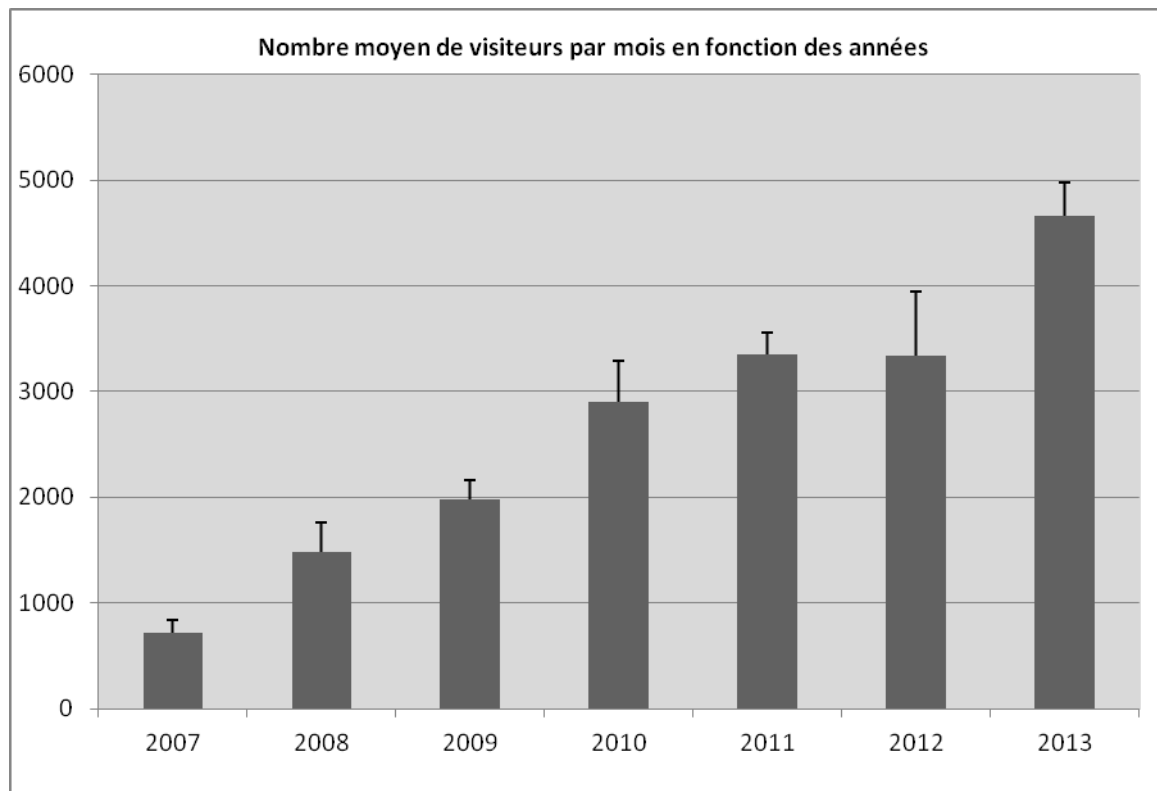


Tableau 9. Les liens vers le site internet et origine des visiteurs en 2012-2013

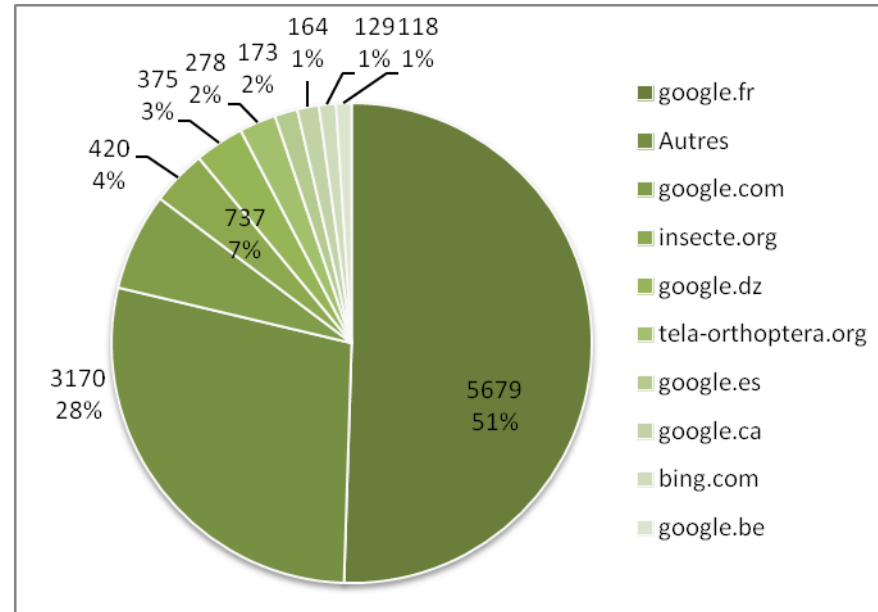


Tableau 14. Évolution de la composition du conseil d'administration

	03 XII 1994	29 IV 1995	20 IV 1996	19 IV 1997	18 IV 1998	17 IV 1999	15 IV 2000	21 IV 2001	06 IV 2002	19 IV 2003	21 V 2004	26 VIII 2005	19 VIII 2006	01 IX 2007	04 X 2008	20 IX 2009	02 X 2010	29 X 2011	29 IX 2012	21 IX 2013
B. Defaut	+		X		X			X				X			X			X		
J. Maurette	+			(?)																
C. Denèle		+		x																
E. Marty			+			(x)														
F. Veneau				X			X			X			X			x				
M. Lepley				+			X		x											
L. Defaut					+			X			X			X				X		X
A. Roujas						+			(?)											
V. Maurin							[+]	+			X			X				X		x
J. Desile							[+]	+			X			X				X		
Y. Sentissi							[+]	+	x											
D. Morichon											+			X				X		X
S. Jaulin												+			+			+		
E. Sardet													[+]	+				X		(x)
B. Duhazé														+				X		X
Y. Braud															+			+		
D. Morin																+				X
S. Puissant																				+
X. Houard																				+
TOTAL	2	3	4	4	5	6	8	8	5	5	6	7	8	9	10	10	10	9		

- (+) *cooptation en cours d'année*
+ *élection lors de l'AG (ou confirmation de la cooptation en AG)*
X *mise en jeu du mandat et réélection en AG*
x *démission à l'occasion de l'AG, ou non renouvellement du mandat*
(x) *démission en cours d'année*
(?) *autre type de démission*

COURRIER DE L'ASCETE n° 39

décembre 2013

